

Drôme Hebdo
Peuple Libre

AVIS IMPORTANT

Le tarif d'insertion au millimètre d'annonce légale de 40 signes et espaces, fixé par l'arrêté interministériel du 21 décembre 2019 paru au Journal Officiel du 16 décembre 2019 est dans le département de la Drôme de **1,91 €** pour l'année 2020. Aucune remise, ni ristourne n'est autorisée (article 5).

Annonces administratives

COMMUNE DE ROMANS-SUR-ISÈRE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur le classement et le déclassement de voies communales

Par arrêté n° AM2019/575 du 03/01/2020, Madame le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur les projets de classement de l'allée Pascal, du parking de la piscine Serge Buttet et du parvis de l'école « Les Arnauds » et d'une partie des rues Tricot, Tony Garnier, Jacqueline Auriol et Albert Camus ainsi que de déclassement de l'allée des Cerisiers et de la rue Frédéric Chopin et a désigné Monsieur Bruno RIVIER comme commissaire-enquêteur. L'enquête publique se déroulera à l'Hôtel de Ville de Romans-sur-Isère du 27/01/2020 au 10/02/2020 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier complet est consultable sur le site internet de la Commune (www.ville-romans.fr).

Le commissaire-enquêteur tiendra 2 permanences en mairie les :
- Lundi 27/01/2020 de 9h à 17h,
- Lundi 10/02/2020 de 15h à 17h.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets de classement et de déclassement pourront être consignées :
- Sur le registre d'enquête déposé en mairie,
- À l'adresse mail : ep.classement.declassement@ville-romans26.fr,
- Par courrier envoyé à la mairie avec la mention « pour le commissaire-enquêteur ».
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public.
2000640

EXTRAIT DE L'AVIS

DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL du Mardi 7 janvier 2020

Au cours de sa réunion du mardi 7 janvier 2020, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Drôme a émis un avis favorable à la demande de permis de construire en vue de procéder à l'extension d'un ensemble commercial LECLERC, situé ZA La Tulandière Sud - 26, Route de la Maison Blanche - SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26140). Conformément aux dispositions de l'article L.752-17 du code de commerce, cet avis est susceptible de recours dans le délai d'un mois auprès de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAAC) - Télédéc 121 - 61, Boulevard Vincent Auriol - 75703 PARIS Cedex 13.

Valence, le 7 janvier 2020
Pour le Préfet, par délégation
Le Secrétaire Général
Patrick VIEILLES CAZES
2000692

PRÉFET DE LA DRÔME

AVIS

COMMUNES DE GRIGNAN ET COLONZELLE

L'arrêté préfectoral n° 26-2020-01-03-004 du 3 janvier 2020 concerne le captage de la petite Tuilière de Grignan, situé sur la commune de GRIGNAN, au bénéfice de la commune de GRIGNAN. L'arrêté préfectoral n° 26-2020-01-03-003 du 3 janvier 2020 concerne le captage de la Petite Tuilière de Colonzeille, situé sur la commune de GRIGNAN, au bénéfice de la commune de COLONZELLE.

Ces arrêtés portent :
- Autorisation de prélèvement
- Déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et de l'instauration des périmètres de protection
- Autorisation d'utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine pour la production, la distribution par un réseau public.

Une copie de l'arrêté préfectoral concernant le captage de la petite Tuilière de Grignan est à la disposition du public en mairie de GRIGNAN.

Une copie de l'arrêté préfectoral concernant le captage de la petite Tuilière de Colonzeille est à la disposition du public en mairies de GRIGNAN et de COLONZELLE.

Une copie de ces arrêtés est également à la disposition du public en préfecture de la Drôme (bureau des Enquêtes Publiques) et sur le site Internet des services de l'État en Drôme (www.drome.gouv.fr).

2000849

PRÉFET DE LA DRÔME

AVIS

COMMUNES DE LA MOTTE-CHALANCON ET CHALANCON

L'arrêté préfectoral 26-2020-01-03-006 du 3 janvier 2020 concerne le captage du Pas de l'Échelle, situé sur la commune de CHALANCON, au bénéfice des communes de LA MOTTE-CHALANCON et CHALANCON. Cet arrêté porte :
- Déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et de l'instauration des périmètres de protection.
- Autorisation d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine pour la production et la distribution par un réseau public.

Une copie de cet arrêté est à la disposition du public en mairies de LA MOTTE-CHALANCON et CHALANCON, en préfecture de la Drôme (bureau des Enquêtes Publiques) et sur le site Internet des services de l'État en Drôme (www.drome.gouv.fr).

2000839

EXTRAIT DE L'AVIS

DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL du Mardi 7 janvier 2020

Au cours de sa réunion du mardi 7 janvier 2020, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Drôme a émis un avis favorable à la demande de permis de construire en vue de procéder à la création d'un ensemble de bricolage BRICOCASH, situé Route de Saint-Paul à PIERRELATTE (26700).

Conformément aux dispositions de l'article L.752-17 du code de commerce, cet avis est susceptible de recours dans le délai d'un mois auprès de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAAC) - Télédéc 121 - 61, Boulevard Vincent Auriol - 75703 PARIS Cedex 13.

Valence, le 7 janvier 2020
Pour le Préfet, par délégation
Le Secrétaire Général
Patrick VIEILLES CAZES
2000694

Changement de dirigeant



GG

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 27, Avenue de la Pastourelle
26200 MONTÉLIMAR
RCS ROMANS 815 150 115

Aux termes d'une délibération du 20/12/2019, l'AGO a nommé à compter du 01/01/2020, en qualité de cogérants, et pour une durée illimitée M. Alain MOULIN demeurant 910, Chemin des Brugières à ST-ETIENNE-DE-FONTBEL-LON (07800) et M. François LOPEZ demeurant 90, Chemin de Ravaly à MONTÉLIMAR (26200), en remplacement de M. Gaston GOUNON, cogérant démissionnaire à compter du 31/12/2019, et en remplacement de Mme Léone MIRABEL épouse GOUNON démissionnaire à compter du 31/01/2020. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de M. Gaston GOUNON et de Mme Léone MIRABEL épouse GOUNON, sans qu'il soit procédé à leur remplacement. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de ROMANS.

Pour avis, la Gérance
2000632

COMPTOIR DU CARRELAGE

Société par actions simplifiée au capital de 106 000 €

Siège social : 17 Avenue de Provence
26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE
RCS ROMANS 309 232 684

Aux termes du PV de l'associée unique du 06/01/2020, il a été pris acte de la démission de M. Bernard SERPEILLE de son mandat de Président à compter du 06/01/2020 et de la nomination de :
- TOMAX, SAS au capital de 20 000 € ayant son siège social 17, Avenue de Provence - 26320 ST-MARCEL-LES-VALENCE, immatriculée au RCS de ROMANS sous le N° SIREN 879 145 043 en qualité de nouvelle Présidente à compter du 06/01/2020 et pour une durée indéterminée.
- Bernard SERPEILLE demeurant 1, Rue Paul Langevin - 26500 BOURG-LES-VALENCE, au poste de Directeur général, à compter du 06/01/2020 pour une durée indéterminée.

Mentions au RCS ROMANS.
2000912

LES AROMES

SARL au capital de 7 622,45 €

Siège social : Quartier Les Pastours
26700 LA GARDE-ADHÉMAR
RCS ROMANS 407 754 068

Par décision assemblée générale ordinaire du 31/12/2019, il a été décidé de nommer Mme LE MOAL Patricia demeurant Quartier Les Pastours - 26700 LA GARDE-ADHÉMAR en qualité de Gérant en remplacement de M LOIRE Alain, à compter du 31/12/2019. Modification au RCS de ROMANS-SUR-ISÈRE.

2000860

Changement de régime matrimonial

Etude de Maîtres
Jean-François ROBERT et
Claire TAULEIGNE-ROBERT
Notaires associés
361, Avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Suivant acte reçu par Me Éléonore DE NONANCOURT, Notaire au sein de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée « ROBERT ET ASSOCIÉS », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège social à VALENCE (Drôme) - 361, Avenue Victor Hugo, CRPCEN 26002, le 30 décembre 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial entre les époux :

Monsieur François André Noël RICHEBÉ, Retraité, et Madame Martine Jeanne ABONNENC, retraitée, demeurant à VALENCE (26000) - 5, Rond-Point Faventines.

Né à Paris 16^{ème} Arrondissement (75016) le 1^{er} novembre 1950.
Née à Luc-en-Diois (26310) le 21 avril 1952.

Mariés à la mairie de Saint-Maur-des-Fosses (94100) le 21 juin 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Adoption de la communauté universelle. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire
2000678

Pierre BERLIOZ-RICETTI et
Cécile RISSOAN HELINE
Notaires associés
titulaire d'un Office Notarial
dont le siège est situé à
PEYRINS (Drôme)

Suivant acte reçu par Maître Pierre BERLIOZ-RICETTI, Notaire Associé à PEYRINS (Drôme), le 23 décembre 2019, Monsieur Rik Hector Cornélius DERAEVE, né à Poperinge (BELGIQUE) le 12 juillet 1956 et Madame Marie-Cécile Andrée Odette PÉCOUL, née à Tullins (38210) le 12 novembre 1954 demeurant à GÉNISSIEUX (26750) - 130, Chemin Bellevue, mariés à la mairie de Châtillon-Saint-Jean (26750) le 31 juillet 1982 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître ROCHEGUE, notaire à BOURG-DE-PEAGE (26300), le 9 juillet 1982, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier à Maître Pierre BERLIOZ-RICETTI, Notaire à PEYRINS (26380) - 10, Route de Marges. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation auprès du tribunal de grande instance compétent.

Pour avis, le Notaire
2000646

Drôme Hebdo
Peuple Libre

CONTACT ANNONCES LEGALES

Véronique GUILLOTTE
Véronique FIAT
7, avenue de Verdun - BP 116
26001 VALENCE Cedex
Tél. : 04 75 86 20 09
Fax : 04 75 86 20 02
annonces.legales@drome-hebdo.fr

Nomination

A2PCE

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 €
Siège social : 9, Rue Jules Verne
26100 ROMANS-SUR-ISÈRE
RCS ROMANS 801 055 435

Aux termes du PV de l'associé unique du 29/11/2019, il a été pris acte de la désignation en qualité de cogérant de M. Yannic VIGNON demeurant 17, Rue Vincent d'Indy - 26120 CHABEUIL à compter du 29/11/2019 pour une durée indéterminée. Mention au RCS ROMANS.
2000914

Prorogation de durée

EARL DE COLOMBRETTE

Société civile au capital de 19 132,35 €
Siège social : Quartier Colombrette
26170 VERCORAN
RCS ROMANS 331 787 002

L'AGE du 06/01/2014 a décidé de proroger la durée de la société au 22/02/2030. Mention au RCS de ROMANS.
2000846

Drôme Hebdo
Peuple Libre

7 avenue de Verdun - BP 116
26001 Valence cedex - Tél. 04 75 86 20 00
www.drome-hebdo.fr
redaction@drome-hebdo.fr

PEUPLE LIBRE est édité par la SAS H.C.R. (Hebdomadaires catholiques régionaux),
siège social :
18 bis, rue Lalande 01003 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 23 80 50, au capital de 885 978,40 €. Durée 50 ans.

Associés : La Manche Libre, Sogemedia
Président et Directeur de publication :
Benoît LECLERC,
Directeur général :
Jean-Pierre DE KERRAULX,
Directeur délégué Rédacteur en chef :
Nicolas BERNARD

Publicité locale : Tél. 04 75 86 20 00
publicite@drome-hebdo.fr
Publicité nationale : Espace PHR,
72, rue d'Hauterive, 75010 Paris
Tél. 01 45 23 44 10

Abonnement 1 an :
papier : 69 € - numérique : 57 €
Commission paritaire : n° 1122 C 79761
ISSN : 1630-6783

Impression : DIGITAPRINT,
Avesnes-sur-Helpe.

Origine du papier :
France / Norvège
Certification Papier produit à partir de fibres IFCGD (Issus de Forêts Certifiées Gérées Durablement).
Ptot : 0,022

Drôme Hebdo
Peuple Libre

En vente le jeudi

DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

Vous recherchez une formule à la carte ?

Un accompagnement personnalisé
Une formation gratuite
sur votre lieu de travail

Notre proposition

Pour toutes procédures, une plate-forme nationale, sur un profil acheteur personnalisé

www.drome-hebdo.fr
rubrique marchés publics

Vous voulez en savoir plus ?

Contactez-nous au
04 75 86 20 00 ou 06 78 42 35 73
mail : v.fiat@drome-hebdo.fr